

INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 7 mai 2021

Le Signal à Soulac-sur-Mer : signature des 14 premiers protocoles d'indemnisation

L'État, la communauté de communes Médoc Atlantique et la commune de Soulac-sur-Mer ont conclu le 6 novembre 2020, le protocole d'accord fixant les conditions d'indemnisation des propriétaires de l'immeuble Le Signal.

Les premières indemnisations vont pouvoir être versées comme s'y était engagée la préfète de la Gironde, **Fabienne BUCCIO**, qui vous convie à la signature 14 premiers actes de ventes et protocoles d'indemnisation, ce :

Lundi 10 mai 2021 à 15h00
A la préfecture de la Gironde
Esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux
Salle Esprit des Lois (5ème étage)

Cette cérémonie symbolique se déroulera aux côtés des représentants de la communauté de communes Médoc Atlantique, de la ville de Soulac-sur-Mer et des propriétaires.

Accréditations obligatoires svp

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Agathe Nougué : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr



2, esplanade Charles-de-Gaulle
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex